



FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Nom du projet	Réalisation d'un schéma directeur des itinéraires cyclables entre deux Pays (coopération avec le GAL voisin de la Déodatie)
Nom du Porteur de projet	PETR Pays de Remiremont et Pays de la Déodatie
Structure Juridique du Porteur de projet	Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
Nom du GAL	GAL du Pays de Remiremont et de ses Vallées

THEMATIQUES DU PROJET

Faire des territoires ruraux des créateurs de nouvelles formes de services aux publics (<i>thèmes des projets : maintien / création services de bases à la population, revitalisation des centre-bourgs</i>)	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des territoires ouverts (<i>thèmes des projets : coopération transnationale, interterritoriale</i>)	<input checked="" type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des vitrines d'une ruralité dynamique et attractive (<i>thèmes des projets : marketing territorial, valorisation du patrimoine, culture, tourisme</i>)	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des moteurs de développement économique (<i>thèmes des projets : développement économique, commerce et artisanat, numérique</i>)	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des espaces d'excellence en matière écologique, agricole et énergétique (<i>thèmes des projets : patrimoine naturel, transition écologique, agri-écologie, circuit-court</i>)	<input type="checkbox"/>

ELEMENTS BUDGETAIRES

Montant total du projet	74 265,00 €
Montant FEADER	29 706,00 €
Nom des cofinanceurs	Non Concerné

INTRODUCTION DU PROJET

Présenter en quelques mots et de manière communicante le projet (ce paragraphe sera utilisé comme sous-titre). (150 mots maximum)

Dans le cadre d'un éventuel rapprochement des inter-PETR, il est proposé d'associer les deux structures autour d'une action commune d'aménagement, de développement et de promotion des itinéraires cyclables, à l'échelle du versant lorrain du Massif des Vosges.

L'innovation réside dans l'échelle d'intervention de l'action : deux PETR.

PRESENTATION RESUMEE DU PROJET

Présenter de manière concise le projet. (300 mots maximum)

Les sujets à évoquer sont entre autres :

- la localisation
- les éléments de contexte (besoin d'action / problématique)
- les objectifs
- les réalisations effectives ou attendues
- le rôle de LEADER dans le projet (financement, accompagnement, mise en réseau, etc.)

Ce projet s'étend à l'échelle des deux Pays de la Déodatie et de Remiremont.

Cette collaboration se traduit, par la constitution d'un groupement de commande inter-PETR, permettant de lancer une mission externalisée comprenant les attendus suivants :

- Établir un état des lieux des infrastructures cyclables existantes et connaître les besoins de maillage associés,
- Construire des aménagements complémentaires et ainsi assurer la sécurisation des itinéraires actuels, et créer de nouveaux itinéraires et liaisons (où, quand, comment, quel coût ?),
- Créer des équipements et services associés aux itinéraires (haltes...)
- Créer et développer des produits touristiques, notamment en lien avec de nouvelles formes de mobilité,
- Faire des actions de promotion et intégrer une signalétique associée.

Le Programme LEADER a pour objectif de mettre en avant des partenariats innovants et de mutualiser les compétences afin de développer le tourisme et la qualité de vie des utilisateurs. Ce projet répond en tout point à la stratégie LEADER du GAL du Pays de Remiremont et de ses Vallées : tourisme, développement durable, mobilité douce,...

Sans cette aide et la possibilité de rapprochement entre PETR, le projet n'aurait tout simplement pas abouti.

LE CARACTERE EXEMPLAIRE / INNOVANT DU PROJET

Présenter le caractère innovant / exemplaire du projet. (200 mots maximum)

Pourquoi ce projet représente-t-il une priorité de LEADER dans votre stratégie ?

- Comment le projet a-t-il abordé un défi majeur de votre stratégie (par exemple, changement démographique, problèmes environnementaux, problèmes sociaux) ?
- Comment le projet pourrait-il être transféré à d'autres GAL ?

Le projet est construit en coopération entre deux Pays. L'innovation se trouve dans le fait de créer un maillage de 400 km entre plusieurs points afin de développer le cyclotourisme et les trajets quotidiens.

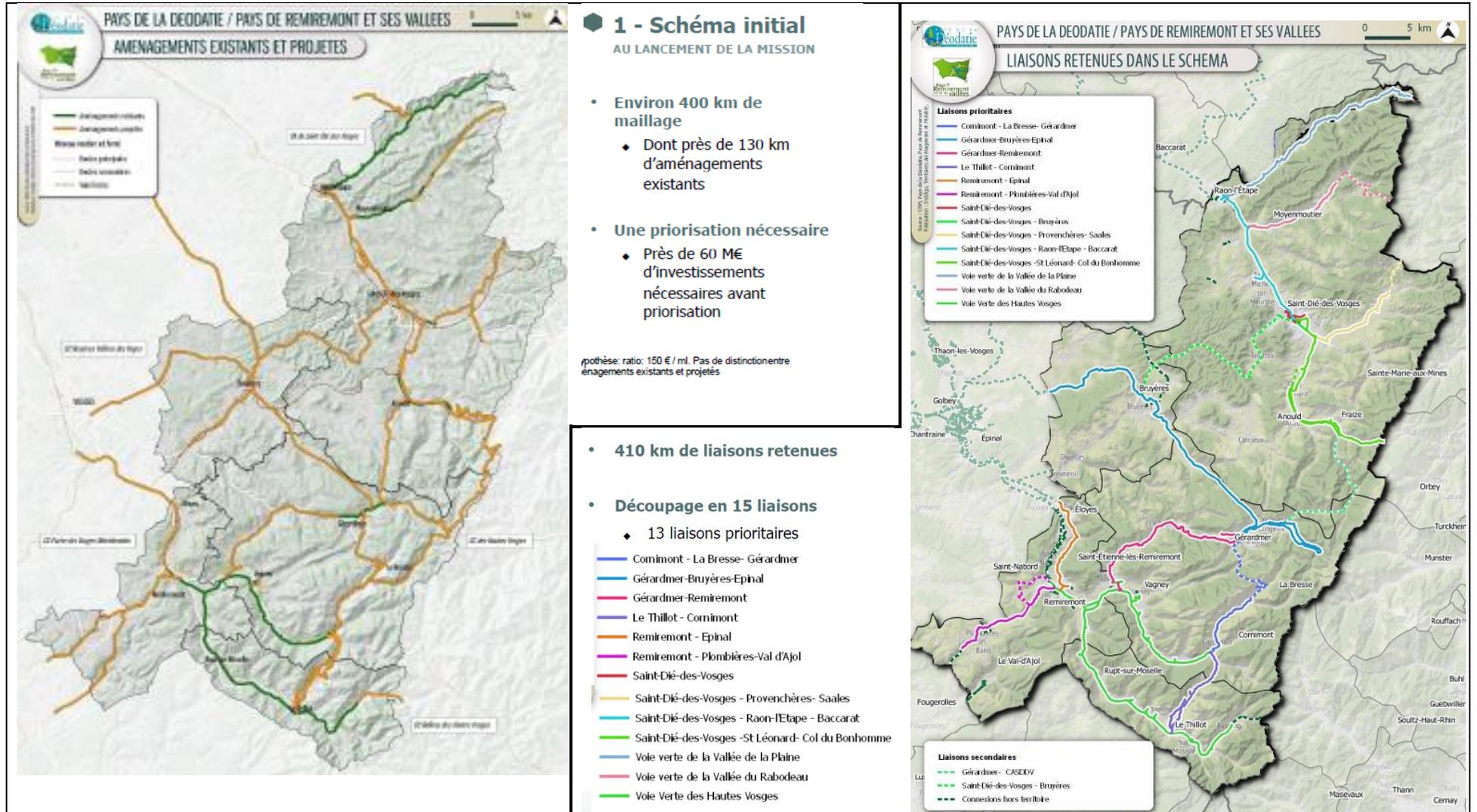
Grâce à ce projet, un cycliste pourra traverser entièrement le territoire et cette échelle de travail n'a jamais été utilisée pour ce type de thématique.

De plus, ce projet rentre totalement dans la stratégie du GAL et répond notamment à plusieurs enjeux :

- il prône le développement de la mobilité douce,
- il rentre dans une démarche en faveur de l'environnement en permettant aux plus nombreux de prendre des routes cyclables pour aller travailler ou se promener, réduisant ainsi le bilan carbone des trajets quotidiens.
- il permettra le développement et l'accès à des activités touristiques et la valorisation des paysages.

La réalisation d'un schéma directeur des itinéraires cyclables entre les deux territoires est également en totale adéquation avec la politique "vélo" du Département des Vosges, et les questions de mobilités sont des problématiques récurrentes et largement évoquées au sein des intercommunalités du territoire ».

PHOTOS / ILLUSTRATIONS DE VOTRE PROJET



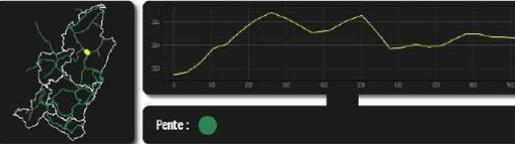
Association LEADER France

C/o Mairie de Ploeuic-l'Hermitage Place Louis Morel – Ploeuic-sur-Lié 22150 Ploeuic-l'Hermitage

Exemple de rédaction de fiches segments :

Pays de la Déodatia / Pays de Remiremont et ses vallées
Segment 104





Commune : Saint-Marguerite

Liaison : Saint-Dié-des-Vosges **Longueur :** 918 mètres

Voie empruntée : Aménagement cyclable existant **Trafic :** 8820 véhicules/jours

Aménagement existant : Aménagement sur trottoir **Revêtement existant :** Lisse

Aménagement projeté : Pistes cyclables bilatérales

Signalisation verticale : ● Jalonement : ●

Problème parcellaire : ● **Zonages environnementaux :**

Remarques / impacts

Enlever le marquage au sol et en faire un trottoir. Enlever les terre pleins. Possibilité d'aménager la contre allée du centre commercial Chaussée entre 15 et 18m. Penser à insérer des zones de perméabilité.




Analyse du développement touristique :

En cours

- **Analyse du développement touristique**
 - ◆ Avec un focus sur le VAE
- **Analyse des services complémentaires**
 - ◆ Avec un focus sur les enjeux de stationnement



Chiffrage des ouvrages d'arts



Réalisation de la voie verte « brute »
→ 150 €/ml
L'aménagement de la Voie Verte peut nécessiter un défrichage.



Défrichage nécessaire
→ 25€/ml



Reprise des ouvrages d'art
13 ouvrages d'arts « importants »
→ ~ 8 €/ml
1000 €/ml 10 m par ouvrage d'art

Association LEADER France

C/o Mairie de Ploeuç-l'Hermitage Place Louis Morel – Ploeuç-sur-Lié 22150 Ploeuç-l'Hermitage

Définition des axes prioritaire du schéma cyclable :

